

Invitation à l'assemblée générale 2018

Mercredi 18 avril 2018 à 19h15

À la Haute école de travail social et de la santé | EESP | Lausanne
Ch. des Abeilles 14 | CH - 1010 Lausanne

Madame, Monsieur,
Chers amis, Chères amies,

Si nous avons votre adresse courriel, vous savez déjà que l'enquête qui nous a mobilisés depuis mars 2017 a été publiée sur notre site pour le 7^e anniversaire de notre association. Plusieurs journalistes ont manifesté un vif intérêt pour cette enquête et initié un approfondissement pour des publications qui vont tout à fait dans le sens de nos objectifs : aider les personnes victimes à sortir du silence et amener l'Église à s'interroger sur son passé pour mieux prévenir les abus.

Par ailleurs les paroles du pape au Chili, qualifiant les témoignages de victimes de calomnies et niant avoir été informé des abus en question nous ont profondément choqués. Nous allons nous engager dans le projet de fondation d'une ONG internationale pour en finir avec les abus cléricaux (ECA : Ending Clerical Abuse). Votre soutien moral et financier reste donc très important pour nous.

Une table ronde intitulée « Aider les pédophiles abstinentes – Prévenir le premier passage à l'acte » précèdera l'AG à 17h30 (cf. info au verso) en abordant un aspect peu traité à l'heure actuelle : la prévention du premier passage à l'acte.

Un apéritif aura lieu après la table ronde vers 18h45 et donc avant l'AG. Si vous ne pouvez venir ni à la table ronde ni à l'AG, vous pouvez nous envoyer vos remarques et propositions.

Ordre du jour

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de l'AG 2017 : envoi sur demande
3. Rapport annuel sur l'activité de l'association (ci-joint)
4. Rapports de trésorerie et de l'organe de contrôle des comptes
5. Approbation des rapports et des comptes
6. Élection des membres du comité et de l'organe de contrôle des comptes
8. Fixation des cotisations 2017
9. Adoption du budget 2017
10. Modification des l'art. 9 et 12 des statuts (voir information au verso)
11. Propositions individuelles
12. Objectifs et activités pour 2018
13. Divers

En vous remerciant de votre soutien et en nous réjouissant de vous rencontrer, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chers amis, chères amies, nos très cordiales salutations.

Pour le comité

Jacques Nuoffer, président

Marie-Jo Aeby, vice-présidente

Annexes

- Rapport annuel 2017
- Bulletin de versement : cotisation annuelle CHF 25.-, de soutien 50.- et au-delà, don !
- IBAN CH17 0900 0000 1213 5848 0

Révision des statuts

Afin de bénéficier du statut d'utilité publique, ce qui permet l'exonération fiscale de notre association, ainsi que la possibilité pour les donateurs de déduire leurs dons sur leur déclaration fiscale, les articles 9 et 12 des statuts actuels doivent être modifiés comme suit :

Modification de l'art. 9

~~9.3 Les membres du Comité agissent bénévolement et ne peuvent prétendre qu'à l'indemnisation de leurs frais effectifs et de leurs frais de déplacement. Pour les activités ou les frais qui excèdent le cadre usuel de la fonction, chaque membre du Comité peut recevoir un dédommagement approprié sur présentation des pièces justificatives.~~

Modification de l'art. 12

~~En cas de dissolution de l'Association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution entité suisse également exonérée des impôts pour buts de pure utilité publique, poursuivant un but d'intérêt public analogue à celui de l'Association. bénéficiant de l'exonération de l'impôt.~~

Table ronde à EESP à Lausanne le 18 avril à 17h30

« Aider les pédophiles abstinentes. Prévenir le premier passage à l'acte »

Dans le cadre du développement des mesures préventives contre les abus sexuels commis sur des mineurs, le Groupe SAPEC met sur pied une table ronde à l'occasion de son assemblée générale 2018.

Il y a des pédophiles dans l'Église comme il y en a dans tous les milieux, c'est-à-dire des hommes le plus souvent, attirés sexuellement par les enfants et les adolescents. Certains d'entre eux consomment de la pornographie infantile sur internet, d'autres vont plus loin et abusent directement de mineurs.

Mais la plupart des pédophiles sont « abstinentes » et tous ne sont pas attirés que par les mineurs. Il faudrait en parler davantage pour qu'ils puissent obtenir du soutien. On estime qu'en Suisse 50'000 personnes sont des pédophiles abstinentes. Or aujourd'hui encore, ces personnes se sentent tellement coupables, ont une telle honte qu'elles n'osent pas en parler et ne savent pas à qui s'adresser de peur d'être rejetées, comme si les phantasmes étaient de l'ordre de la faute ! Et certains sont en danger de passer à l'acte s'ils se trouvent isolés ou dans une situation particulièrement difficile sur le plan affectif. Ce passage à l'acte peut être évité si à ce moment-là ils trouvent une écoute sans jugement et une aide concrète. D'où l'importance que, dans l'Église comme dans la société en général, ce ne soit plus un sujet tabou.

Pour traiter de la thématique sur le plan médico-légal et psychiatrique, nous pourrions compter sur le Professeur Bruno Gravier. Pour parler de la prévention du premier passage à l'acte, nous aurons M. François Boillat, directeur de l'équipe de l'association DISNO et une intervenante qui représentera ESPAS, l'association qui soutient les familles touchées par ce problème ainsi que les adolescents auteurs d'abus.